

An aerial photograph of a rural landscape. A wide, muddy river flows through the center, winding between green agricultural fields. On the left bank, there is a cluster of buildings and a road. A small boat is visible in the river. The fields are divided into various shapes and sizes, some appearing to be planted with crops. The overall scene depicts a typical rural agricultural setting.

Refonte VOIC paysage



Proposition d'ordre du jour de la rencontre

- Remémorer les mandats
 - Proposition d'un plan de travail
 - Historique et entente GIRN (et présentation d'Andrew)
 - Présentation du secteur Territoire (MRNF) du PATP et du PRDTP
 - Présentation des méthodologies de sélection des éléments du paysage
 - Présentation des définitions des éléments d'intérêt
 - Discussion et varia
-

Mandats

Les éléments suivants sont les éléments techniques qui mériteraient des changements tel qu'ils ont été identifiés par le MRNF.

- Clarifier la notion d'andains dans le Guide paysage (Revoir le MLNU pour le m³/ha dans les paysages vs préparation de terrain en andain, Préciser la largeur des séparateurs...)
- Évaluer la remise en production des sentiers de débardage et des jetées (pour les chemins dont la végétation est déjà reprise)
- GGE vs paysage, maintenant une couche de paysage sensible est fournie (près de la limite)

Ces éléments techniques se rajoutent à la liste des éléments techniques ci-haut tel que proposés par la TGIRT Commune :

- Adapter les taux de coupe en fonction des points de vue et de l'échelle du paysage observé
- Clarifier les modalités de mise en andain.
- Revoir les modalités en fonction des zones d'avant-plan et des zones d'arrière-plan dont les notions du guide ne correspondent pas nécessairement à l'intention et aux besoins

Une mise à jour des éléments paysagers d'intérêt suivants avait été identifiée par la TGIRT Commune :

- Identifier les lacs d'intérêt pour la villégiature
- Faire une révision des paysages à prendre en considération, tel que les sentiers à certaines élévations
- Mettre à jour la liste des paysages (soit ceux à ajouter et à enlever s'il y a lieu)
- Utiliser l'identification de site d'intérêt de villégiature du PRDTP



Mandats – en deux catégories

Mandats en lien avec la mise à jour des éléments paysagers

- Mise à jour des paysages d'intérêt

Mandats d'ordre technique

- GGE et paysage (modification mineure PAFIT 2023-2028)
 - Notion de mise en andain
 - Remise en production de sentiers de débardage et des jetées
 - Notion d'avant-plan et arrière-plan selon le point de vue
-

Proposition de planification des activités

Date de rencontre et éléments de travail	Objectifs de rencontre
Le 9 septembre - rencontre 3h	Remémorer les mandats Historique de l'entente GORN Proposition d'un plan de travail Présentation des définitions des éléments d'intérêt Présentation des méthodologies de sélection des éléments du paysage
Rencontre mi/fin septembre 1 h	Choix des définitions des éléments d'intérêt Choix des méthodologies de sélection des éléments du paysage
Appel de paysages d'intérêt à tous les membres TGIRT/consultation ciblée – fin septembre jusqu'à mi-octobre (minimum 15 jours ouvrables) ou TGIRT Commune?	
Mi-fin octobre rencontre 3h	Présentation des modalités actuelles Discussion sur les modalités techniques ciblées dans les mandats
Analyse et consolidation des données	
Fin novembre	Présentation des analyses Formulation d'une recommandation pour la TGIRT pour la refonte du VOIC
TGIRT Commune 2024-2025	Présentation en TGIRT

Qu'est-ce qu'un Paysage (définition)

Conception

- Historique : projection d'une portion de terre selon l'oeil de l'artiste ou de celui qui regarde (Jackson, 1986)
- Racine linguistique : le paysage pourrait signifier « une composition du territoire de milieux anthropisés » (Jackson, 1986)

Notion dans l'évolution du concept de paysage (et territoire) :

- Le paysage est porteur de l'histoire de la relation qu'entretient l'humain avec le territoire (Jackson, 1986)
- Le paysage est, entre autres, façonné historiquement par les décisions sociopolitiques (Jones et Stenseke, 2011)
- Le territoire est le résultat des perceptions et des activités humaines (Jones et Stenseke, 2011)
- Le paysage est une appréciation du territoire par un individu ou une collectivité qui se développe sur la base de valeurs et d'usages (Paquette et coll. 2008)
- Le paysage est en constante évolution dans le temps et dans l'espace (Spaggiari et Gallais, 2015)

Un paysage forestier

VOIC

- **Paysage des secteurs d'intérêt majeur** : Il s'agit des secteurs d'intérêt majeur qui ont été déterminés par le comité régional sur le maintien de la qualité visuelle des paysages en milieu forestier lors d'interventions forestières sur lesquelles les portions du territoire qui sont potentiellement visibles ont été identifiées. Les secteurs d'intérêt majeur ont été classés en cinq catégories par le comité, soit rivières à saumons, routes, lacs, sentiers et sites d'attrait.
- Considération :
- Qualité de l'environnement immédiat des sites récréotouristiques et d'utilité publique.
- Essentiel au développement de l'activité économique de la région.
- Attrait pour l'industrie touristique et qu'il importe de maintenir l'image de la Gaspésie associée à ces paysages.
- Présentent un intérêt touristique, récréatif ou culturel;

Glossaire MRNF

- **Secteur d'intérêt paysager**: Secteur dans lequel la qualité visuelle du paysage revêt un intérêt majeur pour la pratique d'activités récréotouristiques en milieu forestier.

Historique à l'échelle de la province



En 1976, Plan d'affectation de la forêt Montmorency (Spaggiari et Gallais, 2015)



En 1988, RNI et révisé en 1993, 1996 et 2001.



Critique du RNI : les paysages sont dépendant de leur valeur économique confirmé (Domon et coll., 2004, cité dans Spaggiari et Gallais, 2015)



En 1994, le BAPE reconnaît les paysages comme des composantes à considérer



En 2005, 11 OPVM dans les PGAF 2005-2010

Objectif 3 (orientation 2 du Défi 3) : Assurer le maintien de la qualité visuelle des paysages en milieu forestier.



En Gaspésie :

En 2002, Guide Maintien de la qualité des paysages en milieu forestier

En 2011, le « comité technique » met à jour le document : Guide régional sur le maintien de la qualité visuel des paysages lors d'interventions forestières

Présentation du VOIC et de l'entente GIRN

Présentation d'Andrew sur les éléments suivants :

- [Entente GIRN](#)
- [VOIC – Qualité visuel des paysages](#)
- Mesures complémentaires réglementaires : RADF – [Chapitre II article 7](#) à 18 (concernant les lisières boisées et l'encadrement visuel)



Présentation du MRNF secteur Territoire



PATP



PRDTP

Retour à l'ordre du jour



Méthodologie de sélection et d'évaluation
des éléments d'intérêt



Définition des éléments d'intérêt



Discussion ayant pour objectif d'ici la fin de
rencontre : s'entendre sur le travail à faire
sur les définitions et la méthodologie

Méthodologies de sélection des éléments d'intérêt



$CaCl_2$

CHO

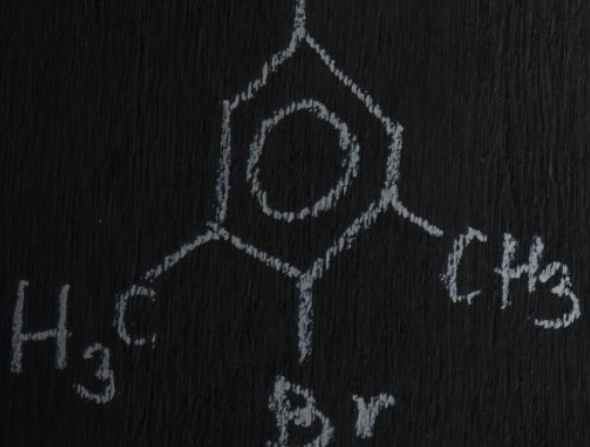
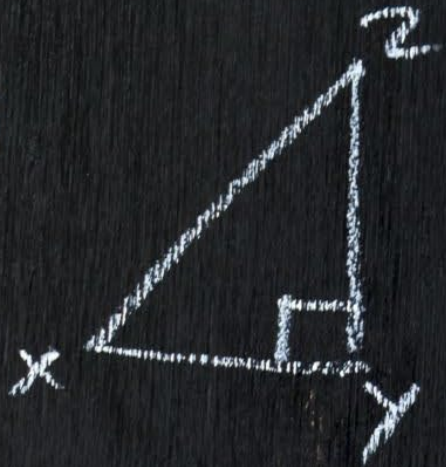
$$n = \frac{w}{M}$$



CH₄

$$m = nM$$

$$n = \sqrt{(x_2 - x_1)^2 + (y_2 - y_1)^2} \quad CH_2OH$$



Différentes méthodologies

CRÉ – Saguenay-Lac-St-Jean (revue de littérature)

- Méthodologie classification par secteur d'intérêt
 - Identifier les secteurs d'intérêt majeurs
 - Classifier les secteurs d'intérêt et déterminer leur niveau de sensibilité (méthode de Pâquet et Deschênes, 2005)
 - Déterminer l'objectif de qualité visuel à atteindre
 - Déterminer les zones de perception
 - Déterminer la sensibilité des zones visibles
- Méthodologie Valeur de perception
 - Cartographie participative
 - Évaluation photographique
 - Évaluation photographique et groupe de discussion
- Méthodologie Valeurs biophysiques
 - Indice de biodiversité
- Méthodologie Valeurs économiques
 - Valeur économique totale
- Méthodologie analyse multi-critères / choix multi-attributs

Méthodologie de l'entente GIRN



Identifier les éléments d'intérêt pour l'application de modalités particulières d'intervention forestière



Définir les modalités d'interventions forestières à appliquer en présence des éléments d'intérêt



Procéder à la cartographie des éléments d'intérêt retenus

Pâquet et Deschênes (2005)

Méthodologie

Identification des secteurs d'intérêt majeur
Identification du paysage visuellement sensible
Détermination de la sensibilité et des objectifs de qualité visuel
Détermination de la côte de sensibilité des zones visibles en fonction des zones de perception

6 critères pour la détermination des secteurs d'intérêt majeur

Attrait du produit /8
Attente des utilisateurs /8
Quantité d'utilisateurs /6
Période d'utilisation /6
Durée d'observation /6
Diversité des services offerts au public /4

Suggestion des études régionales dans l'application de Pâquet et Deschênes (2005)

Rouyn Noranda : 3 niveaux de sensibilités avec des modalités de profondeur ; il y a aussi un critère supplémentaire concernant l'identification du secteur dans un PRDTP.

- Différence entre paysages linéaires et ponctuels
- Différence entre paysages terrestres (routes, sentiers et zones récréotouristiques) et hydriques (lacs et rivières)
- Classification des éléments paysagers selon trois niveaux de sensibilités (les niveaux de sensibilité déterminent si des mesures s'applique au moyen plan et à l'arrière-plan.
- Critères concernant le PRDTP (attribution d'une côte /6 en fonction d'une pondération en fonction du type de site)

BSL – étude : Pas de note de passage au niveau de la sensibilité ; Aucune entente paysage en vigueur

- Valider que le secteur d'intérêt soit reconnu
- S'assurer qu'il existe une préoccupation concernant le secteur d'intérêt
- Prudence avec les données projetées

Capitale-nationale – proposition

- Étendre le système de valeur pour l'identification de ces paysages forestiers sensibles
- Les acteurs qui identifient ces paysages forestiers sensibles
- Impact visuel non perceptible au-delà de 3 km
- Trop de classe de sensibilité dans la méthode de Pâquet et Deschênes (il est suggéré d'en utiliser moins, soit de 2 à 5)
- Catégorisation différente des sites d'intérêts (comme pour les activités de chasse et pêche, villégiature, activité sportive, ...)
- Surclasser en fonction de valeur intrinsèques des paysages (analyse subjective supplémentaire)

Définition des éléments d'intérêts



LES RIVIÈRES À
SAUMON



LES ROUTES



LES LACS
D'INTÉRÊT
RÉGIONAL



LES SENTIERS
D'INTÉRÊT
RÉGIONAL



LES SITES D'ATTRAIT
D'INTÉRÊT
RÉGIONAL

Rivières à saumon

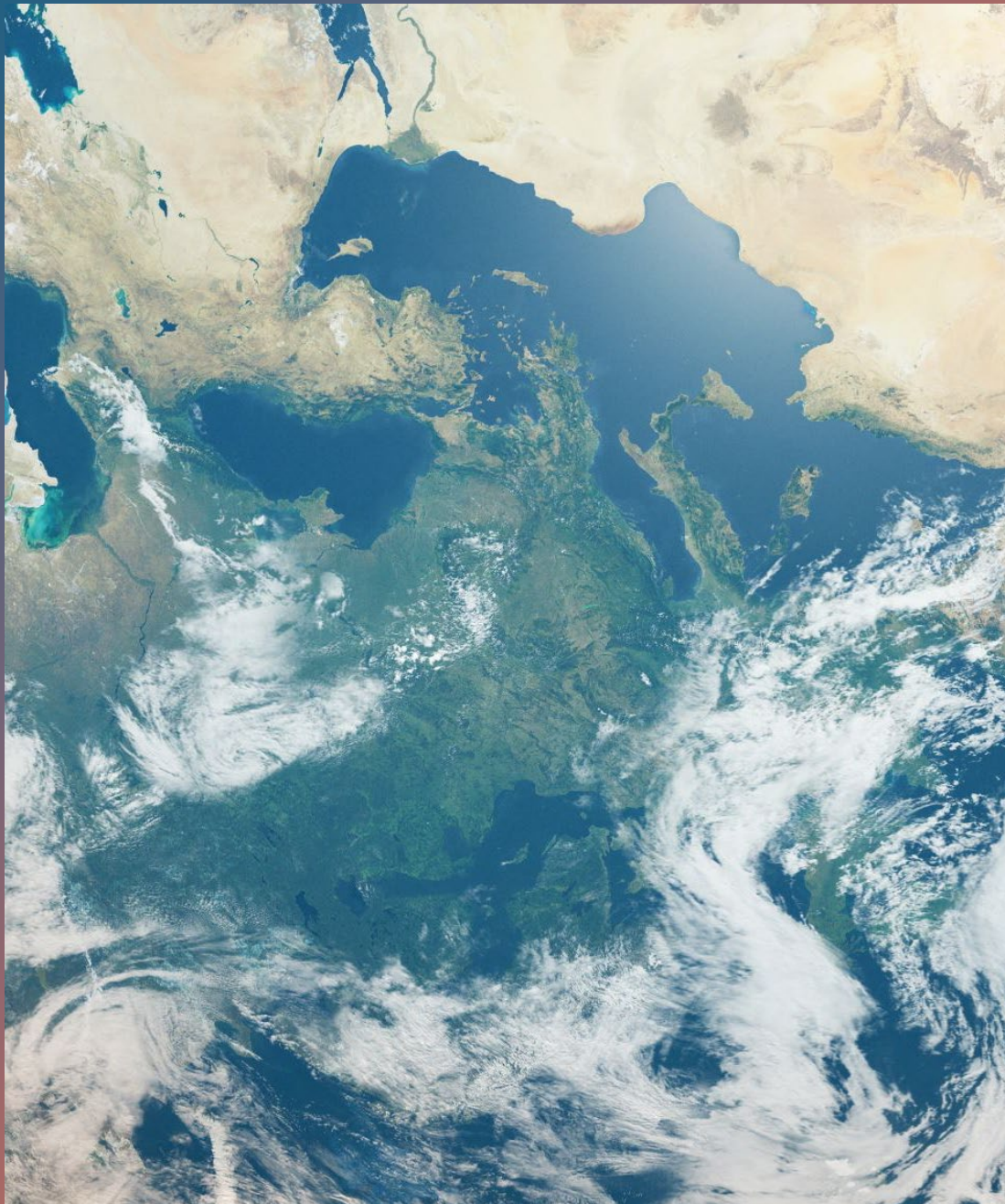
- Aucune définition retenue dans l'entente





Routes

- Aucune définition retenue à l'entente
- Il s'agit des routes secondaires (soient 132, 197, 198 et 299)



Lacs

- Les lacs retenus sont ceux identifiés à la carte des usages forestiers et des zones d'application des modalités d'intervention (MRNF, 2012) et répondant aux deux critères suivants:
 - Les lacs qui bénéficient d'un encadrement visuel dans le cadre du règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État pour la villégiature
 - Les lacs qui font l'objet d'une gestion déléguée



Sentiers

- Sentiers existants
- Trois catégories de sentiers
 - D'activités non motorisées
 - D'activités équestres et motorisées
 - D'activités de pêche au saumon : les sentiers d'accès aux fosses répertoriées et cartographiées des rivières à saumon faisant l'objet d'une gestion déléguée



Sites d'attrait

- Aucune définition retenue à l'entente

+

•

○

À suivre – quelques propositions de questionnement

Mise à jour des éléments paysagers

- Appel pour les sites d'intérêt? Ou autres méthodes?
- Sondages ciblés concernant les autres éléments? Ou on se base sur des nouvelles définitions?
- Établissement de critères discriminatoires?

Refonte du VOIC

- Mettre à jour la précision sur l'enjeu
- Mettre à jour l'entente GIRN (addenda, nouvelle entente ou inclusion dans le VOIC des modalités?)
- Processus de révision à consigner au VOIC

Retour sur la proposition de planification des activités

Date de rencontre et éléments de travail	Objectifs de rencontre
Le 9 septembre - rencontre 3h	Remémorer les mandats Historique de l'entente GIRN Proposition d'un plan de match Présentation des définitions des éléments d'intérêt Présentation des méthodologies de sélection des éléments du paysage Présentation du PRDTP
Rencontre mi/fin septembre 1 h	Choix des définitions des éléments d'intérêt Choix des méthodologies de sélection des éléments du paysage
Appel de paysages d'intérêt à tous les membres TGIRT/consultation ciblée – fin septembre jusqu'à mi-octobre (minimum 15 jours ouvrables) ou TGIRT Commune?	
Mi-fin octobre rencontre 3h	Présentation des modalités actuelles Discussion sur les modalités techniques ciblées dans les mandats
Analyse et consolidation des données	
Fin novembre	Présentation des analyses Formulation d'une recommandation pour la TGIRT pour la refonte du VOIC
TGIRT Commune 2024-2025	Présentation en TGIRT

Proposition de découpage des étapes après validation des secteurs d'intérêt

Valider la présence d'un site d'intérêt (établir des critères d'exclusion et d'inclusion)



Valider qu'il y a un enjeu ou une préoccupation paysagère



Déterminer la zone du secteur



Documenter les secteurs



Évaluer le paysage selon la grille (optionnel selon les critères d'inclusion/exclusion)



Déterminer la sensibilité du paysage en fonction du résultat de la grille (argument objectif) et des arguments subjectifs (optionnel selon les critères d'inclusion/exclusion)



Déterminer les zones d'encadrement selon le type de paysage et leur niveau de sensibilité